



U.D.4.6

SECTEUR STRATÉGIQUE « PORTES DU RHÔNE »

Catégorie	Densification	Priorité	B
Instance(s) responsable(s)	Martigny	Instance(s) concernée(s)	Propriétaires privés
Stratégies sectorielles	S.U.1, S.U.2		

Description

État actuel

Ce secteur, de 15'500 m², est en lien avec l'axe structurant avenue de Fully / Petits Chantons. Il est situé en entrée nord de la ville de Martigny, à proximité des grands centres commerciaux. Il est séparé en deux parties distinctes par l'avenue de Fully.

Il présente une forte accessibilité en TIM de par sa proximité directe avec la jonction autoroutière de Martigny. Il jouit également d'une excellente situation en matière de transports publics, étant situé à 350 mètres de la gare et à 200 mètres de deux arrêts de bus d'une ligne régionale et d'une ligne urbaine.

Aujourd'hui le secteur est, pour une part, utilisé comme surface de parking à ciel ouvert affichant 130 places et est, pour l'autre part, cultivé (vergers).

État attendu

Afin d'offrir une entrée de ville de qualité, une requalification de ce secteur est nécessaire. Situé de part et d'autre de la route cantonale qui dessert l'autoroute, ce quartier doit structurer l'espace tout en offrant une haute qualité de vie aux habitants. Une attention particulière devra être portée à la protection contre les nuisances sonores produites par le trafic routier. Les constructions futures veilleront à atteindre une haute efficacité énergétique, a minima selon les prescriptions légales en la matière, ainsi qu'à intégrer des solutions constructives afin de se prémunir contre les nuisances sonores environnantes.

Surface ^{ha}	Densité ^{hab+ampha}	Augmentation ^{hab+emp}	Qualité de desserte TP
1.55	~250 (IUS 1.2)	~380	A

Opportunité et utilité

Opportunité: Cette mesure répond aux besoins (2.4) d'atténuer la pression foncière pour préserver les espaces ouverts et garantir une bonne qualité de vie, (2.2) de répartir efficacement les dynamiques territoriales tout (2.1) en coordonnant leur planification avec le réseau de transports publics et de mobilité douce ainsi que (2.3) de freiner l'étalement urbain par le soin apporté aux franges de l'agglomération par la création d'une porte d'entrée de qualité dans la ville de Martigny.

Utilité: CE 2 : L'utilité principale de cette mesure est de développer un quartier dense, à proximité des grands axes (routiers et MD) de l'agglomération en offrant des espaces publics de qualité tout en soignant son intégration au paysage agricole environnant.

Coordination entre transports et urbanisation

Le secteur se trouve à proximité direct d'un arrêt de bus régional qui relie Martigny à Sion en passant par Fully. Par ailleurs, la gare CFF de Martigny se trouve à 400m, ce qui offre une très bonne desserte en transport public à ce quartier. Concernant les modes doux, ce secteur se trouve le long de l'axe de mobilité douce quotidienne de Martigny-Fully et à proximité directe du réseau de mobilité douce de loisirs qui passera à l'ouest des centres commerciaux et qui rejoindra la Dranse.

Réalisation

**État de coordination dans le PDC
(au 01.01.21)** Pas concerné

État de planification Plan de quartier en force

**Calendrier de mise
en oeuvre** Phase de réalisation : 2028-2032

Autres

Fiches concernées du PDC C.2, D.1, D.2, D.5 **Fiches concernées du PDi** U1.2

Impact sur l'environnement La mesure est concernée ou a un impact sur les éléments suivants (en gras) :

Nature / environnement

Environnement gris : OPAir / **OPB** / ORNI / OPAM / OSites

Environnement vert : OEaux / OSol / OFo / OPN

Dangers naturels

Agriculture

Surfaces d'assolement

Lien avec les autres mesures

P.GT.4.2.2 Voie bus en entrée de ville de Martigny (av. de Fully)

P.MD.4.1.2 Liaison pour piétons et vélos entre Martigny et Fully

U.EP.4.1 Requalification des espaces publics

U.N.4.1 Traitement des franges urbaines

U.N.4.2 Nature en ville

Documents mis à disposition

- RCCZ Martigny, Annexe 2, cahier des charges zones à aménager



Plan de situation

État juin 2021, périmètre évolutif

